



LES BÉNÉFICIAIRES



START-UP ayant dépassé le stade du POC (Proof of Concept), dont la candidature a été validée par une structure d'accompagnement partenaire de TAMWILCOM et ayant pour finalité « le développement du prototype ou du MVP (Minimum Viable Product) ».



LES DÉPENSES ÉLIGIBLES



Sont finançables les dépenses directement liées à la réalisation du projet innovant, notamment :

- Achats d'équipements, consommables pour le prototypage et la conduite de tests,
- Achat de prestations de services (études techniques, prestations d'usinage, étude de marché, due diligence juridique...) pour affiner la faisabilité du projet et le potentiel du marché,
- Achat, dépôt et droits relatifs aux brevets, marques, droits d'auteurs et autres titres de propriété intellectuelle nécessaires au projet,
- Charges du personnel,
- Frais d'hébergement de la start-up,
- Frais de marketing (site Web, documentation, échantillons, réseaux sociaux...).

LE FINANCEMENT DES PROJETS



Le financement est octroyé sous forme d'une subvention couvrant jusqu'à 80% des dépenses éligibles. L'apport de **20%** peut être réalisé sous forme de capital, CCA (comptes courants d'associés bloqués) ou immobilisations validées par un auditeur externe.

Le financement est plafonné à :

- **200.000 DH** par projet.
- **400.000 DH** pour des projets disposant de brevets d'invention.

Le financement est conditionné par la conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure partenaire.

DÉLAIS D'INSTRUCTION DES DEMANDES



30 jours ouvrables au maximum à compter de la date de réception des dossiers complets transmis par les structures labélisées.

A QUI S'ADRESSER ?



Aux structures labélisées
par TAMWILCOM

